

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 879 accordant un permis d'occupation provisoire à M. Hizam Ghaleb.

n° 879

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 502 du 30/09/1938

Date de publication
3 septembre 1938

Date du numéro
30 septembre 1938

TEXTE INTÉGRAL

M. Hizau Ghaleb est autorisé, sous réserve des droits des tiers, à occuper à titre provisoire un terrain non loti d'une superficie de 61 mètres carrés 350 environ, sis au quartier de l'Ancien-Abattoir.